



International Society for Labour and Social Security Law
Société internationale de droit du travail et de la sécurité sociale
Sociedad Internacional de Derecho del Trabajo y de la Seguridad Social

Bulletin n° 137

Août 2013

Chers collègues et amis,

Comme nous l'avons mentionné dans notre bulletin précédent, celui-ci et les suivants auront la fonction de vous alerter sur les nouvelles de la Société.

A cet égard, nous tenons à vous informer que:

1. Vous trouverez dans notre site Web les trois rapports généraux du IXe Congrès régional des Amériques qui se tiendra à Guayaquil les 2-4 Octobre prochain, à savoir:

- a) "El papel de la jurisprudencia en la lucha contra la discriminación", écrit par le Dr. Fernando Bolaños Céspedes (Costa Rica);
- b) "La representación colectiva de los trabajadores: evolución de los regímenes legales desde la perspectiva de la autonomía colectiva y la libertad sindical", écrit par le Prof. Emilio Morgado Valenzuela (Chile);
- c) "El trabajador autónomo: su régimen legal y la extensión al mismo de normas e instituciones del derecho del trabajo y de la seguridad social", écrit par le Prof. Mario Pasco Cosmópolis (Peru).

Comme nous l'annonçons à l'époque, la disponibilité de ces rapports, suffisamment à l'avance, permettra une participation plus active et rigoureuse dans les discussions qui suivront la présentation orale de chacune des rapports.

2. Le Professeur Jean Michel Servais, Président d'honneur de notre Société, nous a envoyé une étude intitulée: «Los estándares laborales de la OIT en el contexto de la crisis» comme une contribution à l'échange de points de vue que nous avons proposé à partir du document de position du Professeur Tiziano Treu intitulé «Le droit du travail et protection sociale:

anciennes et nouvelles questions». Après avoir affirmé, comme l'a fait le Professeur Treu, que les événements économiques, technologiques et sociaux constituent le cadre essentiel dans lequel s'effectue le droit du travail, l'étude du Professeur Servais analyse les difficultés principales dans l'application des normes internationales du travail visant à protéger les travailleurs. Ensuite, il s'interroge sur les méthodes novatrices qui émergent pour établir des normes internationales du travail aux réalités actuelles, avant de terminer en évoquant d'autres expériences d'adaptation et de perspectives. Pour le moment, ce document peut être consulté dans la section «Open Forum» de notre site Web dans sa version espagnol. Le Professeur Servais nous a promis d'envoyer prochainement les deux autres versions linguistiques.

3. Pendant la Conférence internationale du Travail en juin 2013, la Section BIT de la SIDTSS a organisé une conférence tenue par le juge Carlos Ernesto Molina Monsalve de la Salle de Cassation du Travail de la Cour Suprême de Justice de la Colombie sur le thème suivant: «La influencia de las normas internacionales del trabajo en la jurisprudencia colombiana: balances y perspectivas». De plus amples informations sont disponibles sur le site Web de la Société.

4. La Société internationale de droit du travail et de la sécurité sociale du Pérou fête son 25^e anniversaire. Nos plus chaleureuses félicitations à nos amis et collègues péruviens.

5. Nous sommes heureux d'annoncer que, parmi les diverses initiatives en cours qui intéressent les jeunes juristes, il a été rapporté l'appel à la soumission d'articles pour se qualifier pour le Prix Marco Biagi 2014, offert par l'Association internationale des journaux de droit du travail (IALLJ). Cet appel s'adresse aux étudiants en doctorat et les chercheurs universitaires en début de carrière. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la Section des jeunes juristes dans le site Web de la Société.

Giuseppe Casale

Secrétaire général

Adrián Goldin

Président